



Description de l'occupation

- Exécute des travaux de sautage ou tout autre travail nécessitant l'utilisation d'explosifs;
- Fragmente ou découpe le roc massif;
- Démolir des constructions;
- Brise des roches isolées;
- Enlève des souches;
- Dynamite des tranchées;
- Dégage des embâcles de glace;
- Peut être appelé à utiliser divers outils ou équipements liés aux travaux de forage, notamment des foreuses manuelles, pneumatiques et hydrauliques.

Boutefeu-foreur / Boutefeu-foreuse

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Les personnes qui démontrent à la CCQ avoir réussi le DEP en forage et en dynamitage peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins de main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction;

ET

- Pour exercer l'occupation de boutefeu-foreur sur un chantier, il faut être titulaire d'un certificat de boutefeu-foreur (délivré par la CCQ) pour la CNESST, d'un permis général d'explosifs (délivré par la Sûreté du Québec) et d'un certificat de compétence occupation.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Aimer travailler en plein air et pouvoir travailler à l'extérieur dans toutes les conditions climatiques;
- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de géologie, de minéralogie, de mathématique, de physique et de chimie;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être autonome, discipliné, responsable et minutieux;
- Respecter les règles de santé et de sécurité du travail;
- Pouvoir se déplacer en région.

Salaires annuels moyens

Boutefeu-foreur*	45 323 \$
Ceux qui travaillent au moins 500 heures	64 433 \$
Proportion**	67 %

* Salaire moyen, en 2015, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
 ** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2015. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2011-2014	2015
Nouveaux admis par la CCQ		
Boutefeu	13	2
Foreur	23	6
Taux de placement des diplômés*	90,8 %	n. d.

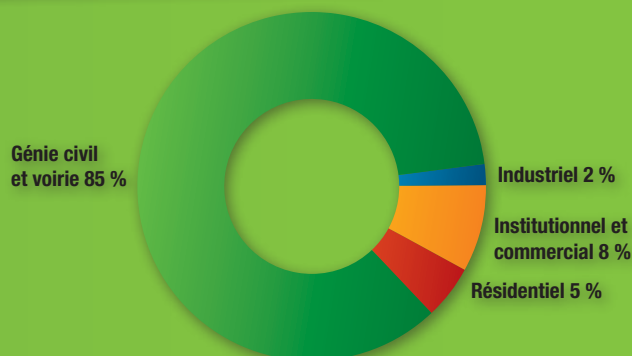
* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme.

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Boutefeu	36,18 \$	36,18 \$	29,86 \$
Boutefeu – Classe 2	30,75 \$	30,75 \$	–
Foreur	36,18 \$	36,18 \$	30,84 \$
Foreur – Classe 2	30,75 \$	30,75 \$	–

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Le nombre de boutefeux-foreurs actifs dans l'industrie de la construction a diminué, pour s'établir à 546 en 2015;
- En 2015, 124 entreprises de construction embauchaient des boutefeux-foreurs. Ces entreprises œuvrent, pour la plupart, dans le secteur du génie civil et de la voirie. Les boutefeux-foreurs sont parmi les travailleurs les plus mobiles de la construction; plus de la moitié des salariés travaillent à l'extérieur de la région où ils habitent;
- Le salaire annuel moyen des travailleurs est de 45 300 \$. Toutefois, 67 % des boutefeux-foreurs travaillent plus de 500 heures annuellement et gagnent un salaire moyen de 64 400 \$;
- Un total de 8 nouveaux salariés ont intégré l'industrie en 2015, ce qui est inférieur à la moyenne des quatre dernières années (20);
- Les perspectives professionnelles sont plutôt bonnes pour les boutefeux-foreurs. La demande devrait demeurer soutenue, grâce à la hausse de l'activité envisagée dans le secteur du génie civil et de la voirie. Par contre, une partie des besoins de main-d'œuvre pourra être comblée par les travailleurs actuellement disponibles.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles (DEP) – Forage et dynamitage (5092)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*, être âgé de plus de 18 ans et répondre aux exigences régissant l'obtention du permis général d'explosifs délivré par la Sûreté du Québec

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue
- Côte-Nord
- Estrie
- Nord-du-Québec



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Salariés actifs en 2015

Abitibi-Témiscamingue	21
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	44
Côte-Nord	37
Estrie	60
Île de Montréal	7
Laval-Laurentides-Lanaudière	94
Mauricie-Bois-Francis	31
Montérégie	44
Outaouais	19
Québec	124
Saguenay-Lac-Saint-Jean	64
Extérieur et Baie-James	1
Total	546

Nombre de femmes actives dans l'occupation 3

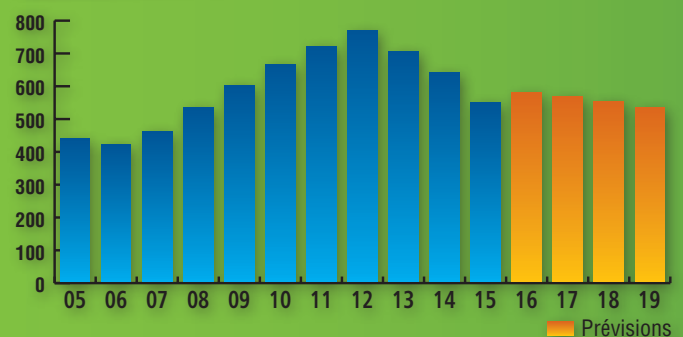
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Boutefeux	52 %
Foreur	53 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2005-2019



Âge de la main-d'œuvre en 2015

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Boutefeux	38	30 %	59 %	11 %	186
Foreur	43	17 %	58 %	25 %	360
Total des boutefeux-foreurs	41	21 %	58 %	21 %	546
Ensemble des métiers et occupations	39	27 %	58 %	15 %	153 040